

Partie médicale

Nouveauté : Les jeunes présélectionnés vont toutes et tous devoir passer un électrocardiogramme car ils et elles sont forcément plus sollicités que les autres U13 du Haut-Rhin : Entraînements, stages, tournois etc... vont se cumuler tout au long de la saison.

Certains et certaines vont devoir déjà le faire pour un éventuel surclassement dans la catégorie supérieure évoluant en championnat d'Alsace ou France. Nous conseillons à tous les jeunes, en complément de l'électrocardiogramme, d'effectuer le surclassement U15 Alsace minimum même s'ils ne sont pas amenés à jouer à ce niveau, en passant du coup aussi chez un médecin agréé de la FFBB.

Les volontés du président de la commission médicale du CD68 :

- 1- Obligation pour tous les joueurs et joueuses en sélection Départementale de faire un contrôle cardiologique avec : ECG (électrocardiogramme) de repos + Echographie Cardiaque + Epreuve d'effort.
- 2- Pour tous licencié(e)s, à partir de la catégorie U13, il est conseillé d'avoir réalisé au moins une fois, un ECG de repos ;
- 3- Pour tous les licencié(e)s évoluant en Championnat de France (ou en Région mais réalisant plus de 4 séances d'entraînement hebdomadaires), il est conseiller de réaliser au moins une fois, un bilan cardiologique avec ECG de repos + Echographie Cardiaque + Epreuve d'effort.

Dr DESESTRETS Daniel
Président de la Commission médicale du CD68.